ACTIVITE 1 : Expliquer la défense nationale : Les grands principes
Individuelle
15 min

Manuel Nathan pp.393

1- Montrez que la défense nationale est une responsabilité politique partagée. Justifiez
Le rôle et le pouvoir des élus du gouvernement en matière de défense sont définis dans la Constitution de la Ve République. L'organisationde la défense nationale est hiérarchisée : l'Armée de Terre est mise en valeur, ainsi que la gendarmerie, qui est différenciée de l'Armée de Terre, de la Marine nationale et de l'armée de l'air par son supérieur hiérarchique, le Ministre de l'Intérieur, alors que les trois armées ont pour supérieur hiérarchique le ministre de la Défense. Toutefois, dans les deux cas, les Armées et la gendarmerie ont pour chef suprême le président de la République.
Cette organisation permet de maintenir une démocratie en France.

2- En France, les citoyens jouent-ils un rôle important dans la défense nationale ?
La défense et la sécurité nationale ne peuvent dépendre des seul-e-s militaires, sous prétexte qu'ils-elles sont des professionnel-le-s. La défense et la sécurité du pays dépendent aussi de la vigilance de chacun face aux risques et aux menaces. Cette responsabilité relève du devoir de défense de tout citoyen, pour luimême, et pour les autres. Son exercice est significatif de ce qui caractérise le-a citoyen-ne : être conscient de son appartenance à une communauté nationale, et y agir au nom des valeurs de la démocratie, pour en faire une communauté de destin (avoir fait des choses ensemble, et vouloir en faire encore, pour la paix).

3- La défense nationale a-t-elle uniquement une fonction militaire, sur le sol français ?
La défense nationale n'est pas seulement militaire. Certes, elle concerne l'armée (armée de l'air, terre, marine nationale, gendarmerie), mais des citoyens y participent également par exemple pour promouvoir l'esprit de défense ou encore par leurs impôts. Les militaires contribuent également à protection des civils lors des catastrophes naturelles comme en 1999 lors de la tempête.

4- Quel nouveau contexte national et international oblige la France à repenser sa stratégie de défense ? De quelle manière ?
Le développement du terrorisme oblige la France à repenser sa stratégie de défense depuis 2015 sous le nom de code « Au contacte ». Le plan Sentinelle, qui renforce le plan Vigipirate, prévoit ainsi le déploiement de 10 000 militaires sur le territoire français afin d'assurer une présence plus visible et donc plus de sécurité.
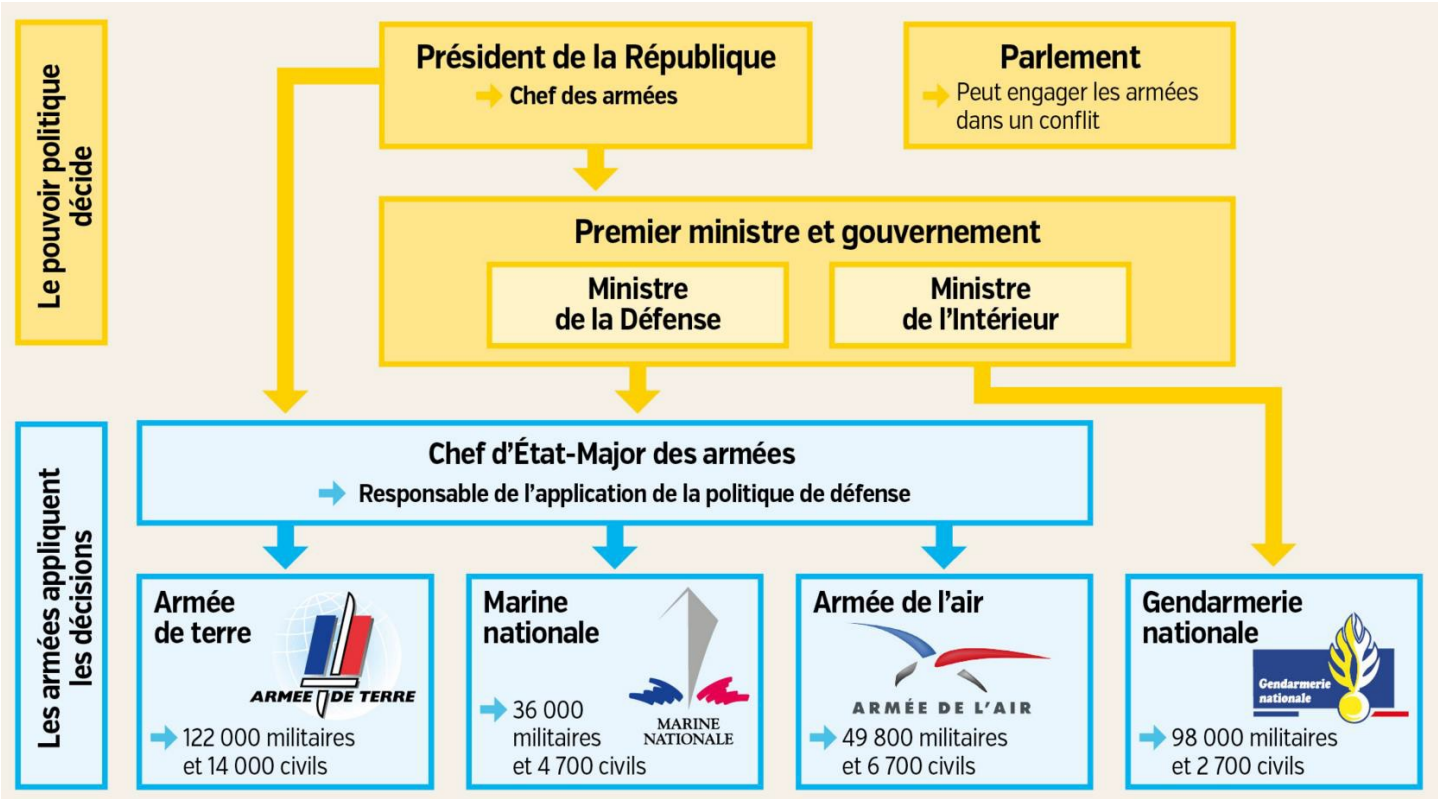
Synthèse : Présentez l'organisation et les missions de la défense